



## Conseil d'Administration du 6 JUIN 2018

### Procès-verbal de séance

### AUBENAS - PRIVAS

**Présents:** Marie Claude Bannier - Dominique Blanc - Guy Blanquer - Lionel Brioude - Michèle Chambon-Oriou - Michel Deydier - Marie Hélène Dubois - Françoise Flament - Robert Malosse - Anne Marie Nogaret - Françoise Roche - Edith Roure - Gilles Rousset

**Excusés:** Patrick Bénard – Noëlle Ollier

Marie Hélène Dubois, Présidente du club, accueille les membres présents et ouvre la séance à 19 H.

#### **1- Approbation du compte rendu du CA en date du 1<sup>er</sup> février 2018**

Le compte-rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité

Il est précisé que le compte rendu doit être le reflet de ce qui est dit en réunion du CA. Si des informations ou modifications sont connues après la réunion, elles ne seront pas retransmises sur le compte rendu (exception faite des dates ou des montants à confirmer).

#### **2- Bilan financier-adhérents par Anne Marie**

**Adhérents:** 389 adhérents au 05 Juin 2018 dont 10 réciprociétés et 2 non-pratiquants (sans cotisation Club) (388 / 18) Future fiche adhésion (intégration signature Cerfa, nouveau tarif) sera envoyée par mail à tous courant juillet (en attente confirmation par FFRP tarif licence).

**Compta:** au 05 Juin 2018 et avec les intérêts acquis en 2017 (96 €), le solde du livret est de 12 883 € et celui du compte courant de (8 874 € moins opérations non rapprochées) soit 5 570 €.

Le budget prévisionnel établi le 1er septembre 2017 et validé par l'AG, envisageait un appel aux fonds propres de 1 700 € ; hors mouvements aujourd'hui inconnus, l'exercice devrait se terminer à – 527 €.

Hors subventions déjà indiquées dans le compte rendu du CA du 1 février, Anne Marie informe d'un partenariat avec le Crédit Agricole qui propose pour la Rando Châtaigne une carte commune Club-Crédit Agricole. Donnée à l'inscription, cette carte devra être remise par le randonneur au ravitaillement. Elle remplace les jetons initialement évoqués lors du CA du 1 février. Ce partenariat n'a pas fait l'objet d'une validation préalable par le CA. Il a été décidé en réunion rando châtaigne. Marie Hélène rappelle que toutes les décisions doivent être prises en CA. Cette carte est néanmoins acceptée par le CA.

### **3- Bilan à ce jour de l'équipe du conseil d'administration: cohésion, action, position, avenir**

Marie Hélène rappelle le rôle des administrateurs et les valeurs qu'ils doivent véhiculer, des valeurs telles que cohésion d'équipe, solidarité, engagement, motivation. Les valeurs du club doivent porter sur les adhérents et les animateurs en particulier mais aussi sur notre activité de sport de pleine nature et sur le sport bien être. A ce titre, Marie Hélène souhaite que tous les membres «portent» davantage la Rando Santé, déjà soutenue par la municipalité d'Aubenas et par le Comité Départemental. Toutes les sections doivent faire partie intégrante du club et tous les adhérents doivent y retrouver convivialité, bien être et découverte.

Les administrateurs doivent travailler en équipe avec un objectif commun. Une décision prise en CA doit être assumée par l'ensemble des administrateurs. La communication entre tous les membres doit rester efficace, sans discussion inutile. Chacun doit se discipliner. Sauf raison expresse, les membres du CA doivent répondre à toutes les convocations de la Présidente.

Chaque administrateur est invité à lire le Règlement Intérieur et à consulter le site de la Fédération et du Comité Départemental.

### **4- Covoiturage – indemnisation des chauffeurs**

Le conseil d'administration n'a pas été informé au préalable du changement de tarif du covoiturage sur Privas décidé par un petit groupe de chauffeurs. Il ne cautionne pas la nouvelle tarification. L'indemnisation comprend le carburant, éventuellement le prix autoroutier et de parking. L'amortissement du véhicule n'est pas pris en compte. S'il l'était, il deviendrait un salaire soumis à l'impôt. Les calendriers seront modifiés en conséquence. Seule sera portée la mention: le club préconise le covoiturage. Le kilométrage indiqué pour se rendre sur le lieu de départ de la randonnée sera supprimé. Marie Hélène enverra un mail à tous les adhérents pour les informer.

### **5- La formation – convention – et les cas particuliers tels que les animateurs de marche nordique et rando santé**

Formations réalisées: 5 module de base, 2 SA1, 2 SA2, 1 formation animateur Rando Santé, 1 formation animateur Marche Nordique, 10 PSC1 remise à niveau

La formation Milieu Nordique enneigé sera envisagée en 2019, contact à prendre en Septembre 2018.

Convention: Règle générale: l'adhérent fait l'avance des frais et est remboursé dès qu'il a effectué 3 randonnées. Le montant de la formation SA2 étant plus conséquent, il est admis que le Club puisse faire l'avance des frais. Les adhérents en font la demande, les situations seront examinées au cas par cas.

Cas particuliers Marche Nordique et Rando Santé: l'avis sera demandé aux responsables des activités, Sylviane Paulet pour la Rando Santé et Catherine Pugeat pour la Marche Nordique. Si les nouveaux animateurs ont déjà encadré des randos, le remboursement pourra leur être effectué sans délai. A ce titre, le CA est d'accord pour le remboursement de la formation à Evelyne Blachier au titre de la Rando Santé et à Brigitte Saussac pour la Marche Nordique.

## **6- Les commissions, leur fonctionnement et comment améliorer leur efficacité**

Une réflexion est en cours pour améliorer l'efficacité des commissions. Une question est posée: les pilotes des commissions doivent-ils être obligatoirement membres du CA? Des compétences peuvent être détectées chez des adhérents qui ne souhaitent pas faire partie du CA. Dans ce cas, le règlement doit être modifié et la modification soumise à l'AG. La question est soumise au vote des administrateurs:

Faut-il laisser le Règlement actuel avec obligation pour les pilotes de faire partie du CA?  
6 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions. Le Règlement n'est pas modifié.

## **7- Point sur les différentes manifestations**

Repas de fin de saison:	12 juin 2018
Repas des animateurs:	15 septembre 2018, salle retenue, traiteur à voir
Rando Béthanie:	23 septembre 2018, circuits reconnus, organisation en cours
Rando châtaigne:	21 octobre 2018, rando «sur les rails», circuits, ravitaillement, imprimés validés sauf affiche
Assemblée Générale:	10 novembre 2018, Espace Lienhart retenu. une animation est prévue.
Repas de fin d'année:	11 décembre 2018

## **8- Divers**

- Achat de tee-shirts (évoqué au CA du 27 septembre): le Club ne souhaite pas importer des tee-shirts venus de Chine ou d'ailleurs et les tee-shirts français coûteraient trop cher.

- Achat de gilets fluo (évoqué au CA du 27 septembre): les gilets sont à disposition à Aubenas et Privas.

- La formation proposée par le CDRP le 23 mai pour l'utilisation d'un outil de communication permettant d'échanger des informations sur les randonnées a été annulée faute de participants.

- Fête du Sport à Privas le 22 septembre: le CA ne donne pas suite

- Le Forum des Sports à Aubenas et le Forum des Associations à Privas ont lieu le 8 septembre 2018.

- 5 membres du CA sont renouvelables en 2018; Dominique Blanc, Lionel Brioude et Gilles Rousset ne se représentent pas; Michel Deydier et Françoise Flament se représentent.

**Date prochain CA:** La date est fixée au 26 septembre 2018 à 19 H au local de Privas.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres présents et lève la séance à 22 H

La Présidente,  
Marie Hélène Dubois

Les Secrétaires,  
Edith Roure - Françoise Flament